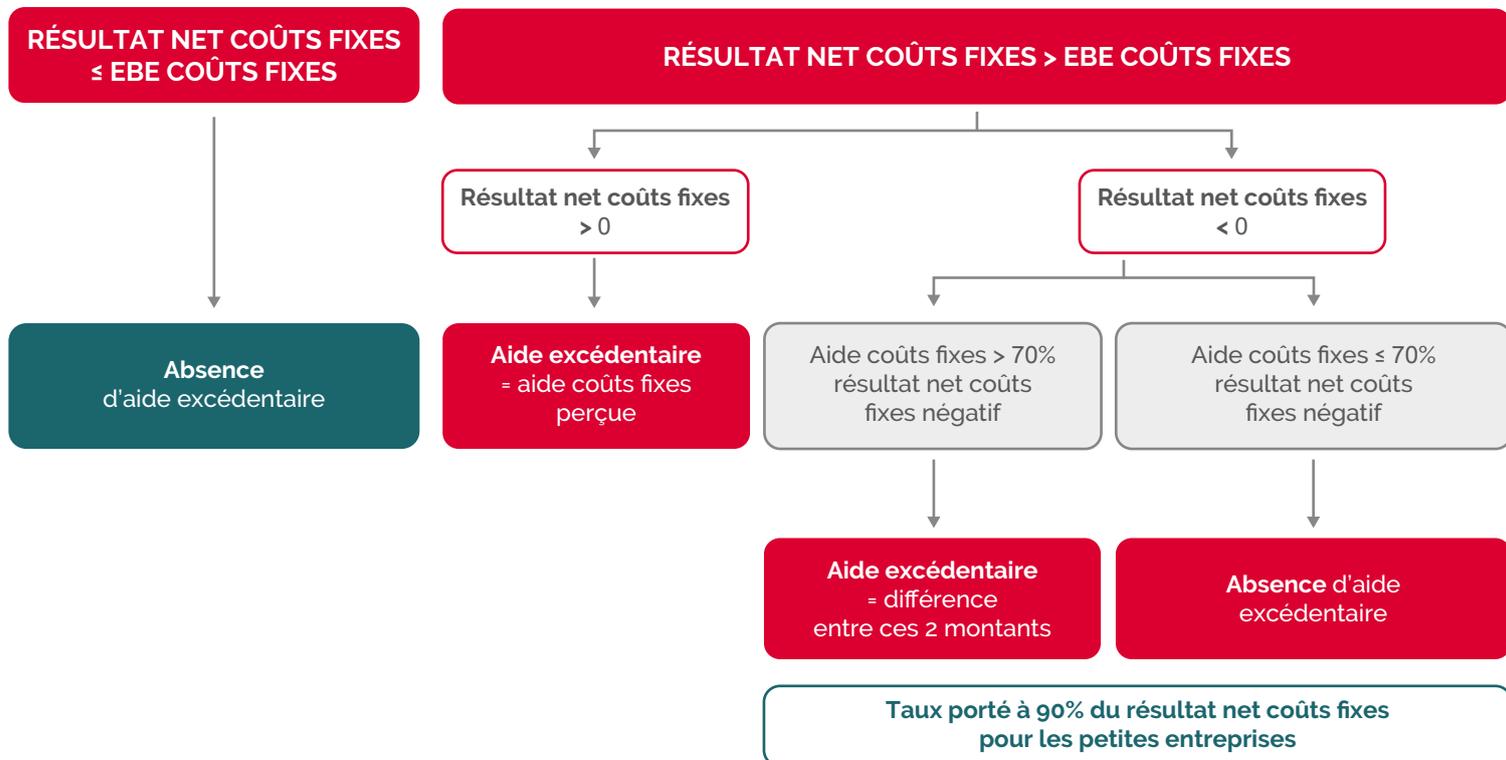


Régularisation des aides coûts fixes



Résultat net coûts fixes et EBE coûts fixes appréciés sur la période au titre de laquelle une aide coûts fixes a été perçue

Attestation de l'EC et formulaire de calcul à transmettre à la DGFiP dans les 3 mois suivant l'approbation des comptes